

DEROULEMENT ACCOMPAGNEMENT VAE

Etape 1 : Accueil, cadrage, contrat, découverte du dossier, étude des textes

Objectifs :

- découvrir et s'approprier les règles et les outils

Durée : de 1 à 3 heures de face à face en individuel, environ 3 heures en collectif

Modalité : le candidat vient sur rendez-vous, avec un CV détaillé

Déroulement :

- description du travail à faire, mise en avant de l'importance de l'engagement du candidat, explication des textes, définition des termes,
- contractualisation (contrat déontologique et contrat de formation),
- constitution du dossier de suivi de l'accompagnateur, distribution au candidat des documents qui lui manquent.

Méthode : entretien assez directif, l'accompagnateur intervient le plus souvent pour clarifier et délimiter le cadre de l'accompagnement et du dossier attendu.

Etape 2 : retour sur parcours

Objectifs :

- développer son argumentaire sur la motivation de sa demande
- se remémorer les étapes de son expérience professionnelle et/ou bénévole (travail d'urgence)
- reconstruire le déroulement de son parcours (travail d'analyse)
- faire un premier repérage des activités qui pourraient être décrites

Cette étape peut se dérouler en individuel ou en collectif.

Durée : 2 à 3 heures

Modalité : le candidat vient sur rendez-vous pour l'entretien avec l'accompagnateur, puis travail personnel du candidat seul avant le rendez-vous suivant.

Déroulement :

- Présentation (chronologique ou non), par le candidat, des différentes phases et expériences de son parcours
- Questionnement de l'accompagnateur qui doit permettre :
 - la remémoration des différentes expériences, en situant le cadre d'exercice (bénévole ou salarié)
 - une description de chaque expérience, en situant les fonctions occupées
 - une identification des activités mises en œuvre
 - une lecture de chaque expérience au travers des attendus du diplôme visé,
 - une première approche par le candidat de la méthodologie du travail attendu.

Méthode : l'accompagnateur conduit un entretien semi dirigé, pour faciliter le travail d'émergence et rester garant du déroulement.

Il élabore avec le candidat le travail à fournir avant le rendez vous suivant, (exemples : réflexion sur le choix des activités les plus pertinentes, retravailler les documents de référence du diplôme, redévelopper, éventuellement par écrit, une partie de son parcours ou d'une expérience...)

Etape 3 : choix des activités

Objectifs :

- sélectionner des activités pertinentes au regard des épreuves demandées
- comprendre la nécessaire mise en relation entre son expérience et les documents de référence.

Cette étape peut se dérouler en individuel ou en collectif.

Durée et modalité : cette étape n'est pas délimitée temporellement. Elle débute lors de l'entretien de retour sur parcours, est poursuivie par le candidat individuellement et se termine lors des entretiens suivants. Le temps passé avec le candidat peut être estimé à 1 ou 2 heures.

Déroulement :

- l'accompagnateur procède, par questionnement, avec le candidat à la mise en rapport activités / domaines de compétences
- l'accompagnateur et le candidat réfléchissent ensemble sur les critères et stratégies de choix des activités
- le candidat, seul, commence à s'approprier la méthode de mise en relation de son expérience et des attendus de la certification, et opère une présélection des activités qu'il décrira
- lors du ou des entretiens suivants, le candidat et l'accompagnateur se interrogent et valident le choix des activités à décrire.

Méthode : le questionnement de l'accompagnateur est guidé par sa connaissance des exigences de la validation (documents de référence, organisation du dossier, travail du jury...). Il est conduit en partie de façon semi-directive.

Etape 4 : description orale d'une activité

Objectifs :

- identifier le niveau attendu de description des activités
- expérimenter une démarche de remémoration, de description, de questionnement, et d'analyse de ses activités professionnelles
- acquérir la méthodologie à utiliser
- s'inscrire dans une démarche d'autoévaluation et d'autoformation

Cette étape peut se dérouler en individuel ou en collectif.

Durée : 2 à 4 heures

Modalité : le candidat vient sur rendez vous, des échanges téléphoniques depuis l'étape précédente ont permis d'affiner le choix de l'activité à travailler avec l'accompagnateur.

Déroulement :

- le candidat, avec l'aide de l'accompagnateur décrit oralement le déroulement d'une activité telle qu'elle a été effectivement mise en œuvre dans une situation réelle et singulière.
- l'accompagnateur questionne, pousse le candidat à expliciter et préciser les différentes composantes de cette activité, au regard des compétences à démontrer, jusqu'à ce que le candidat ait décrit complètement une activité et se soit approprié suffisamment la méthode.

Méthode : l'accompagnateur utilise la méthode d'entretien d'explicitation de Vermersch.

Cette étape peut se répéter jusqu'à ce que le candidat ait bien compris la démarche d'explicitation. Entre chaque étape, le candidat envoie les productions relatives aux activités choisies à l'accompagnateur par mail.

Etape 5 : entretien complémentaire

Objectifs :

- connaître les éléments réglementaires
- s'approprier les attendus de la situation d'entretien

Durée et modalité : 1 heure

Déroulement :

l'accompagnateur reprend les éléments méthodologiques identifiés dans le cadre de l'entretien d'explicitation.

- l'accompagnateur apporte des éléments de contexte du déroulement d'un entretien, en s'appuyant sur son expérience de jury
- l'accompagnateur précise des éléments de compréhension sur le sens et les enjeux de cette situation d'entretien.

Méthode : entretien dirigé par l'accompagnateur et mise en situation éventuelle avec le candidat.

Durée globale de la prestation : entre 14h et 30h

Les durées signalées par étape sont données à titre indicatif. Selon les candidats et selon le temps écoulé entre les différentes étapes il peut être nécessaire de reprendre totalement ou partiellement une ou plusieurs des étapes citées.

Le tableau ci-dessous illustre un parcours type :

	Dates prévisionnelles	Durée	Objectifs
1		2H	Accueil, informations de cadrage, contractualisation, découverte du dossier, commentaire des textes réglementaires
2		2H	Retour sur parcours
3		2H	Choix des pratiques à décrire et à analyser
4		2H	Description orale d'une pratique
5		2H	Description de pratique, travail à partir des écrits
6		2H	Suivi de la description des pratiques et des écrits
7		2H	Suivi description, préparation entretien